

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec

Numéro 98, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15608ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Conseil des monuments et sites du Québec (2003). Avis et prises de position. *Continuité*, (98), 64–66.



RECYCLAGE DANS SAINT-SAUVEUR

Maquettes du projet de recyclage de l'église Notre-Dame-de-Grâce, rue Mazenod à Québec.

III. : Scéno plus



Ça y est : l'église Notre-Dame-de-Grâce, située au coin des rues Mazenod et Arago dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, sera recyclée. Construite en 1925 selon les plans de l'abbé Jean-Thomas Nadeau et de Gérard Morisset et fermée au culte en juin 1997, l'église est l'une des rares à s'inscrire dans le mouvement rationaliste. Elle a été reconnue comme ayant une valeur patrimoniale élevée. Depuis sa désaffectation à l'automne 2000, plusieurs projets de recyclage ont été

proposés à la Ville de Québec et c'est celui de La Nef qui a finalement été retenu.

Le projet de La Nef consiste à faire de l'église un lieu où se tiendront des événements de diverses natures. D'une capacité de 600 places, la salle principale servira à la tenue de galas, de séminaires, d'ateliers de formation... L'entrée principale sera abaissée au niveau de la rue pour favoriser la relation avec les résidents du quartier. Un café associatif à l'avant et une terrasse à l'arrière viendront renforcer l'aspect convi-

vial du lieu. Des bureaux locatifs seront aménagés au rez-de-chaussée où prendra place le siège social de Dufour Ressources créatives (DRC). Après les travaux, l'église deviendra un bâtiment moderne qui aura conservé ses qualités architecturales uniques au Québec.

Grâce à l'ingéniosité des architectes et de l'équipe de DRC, le concept de La Nef assurera la conservation d'un témoin essentiel du patrimoine religieux et contribuera à la vie du quartier.

Ce projet de recyclage d'une église serait l'un des premiers à être mené conjointement par un organisme à but non lucratif (La Nef) et un organisme privé (DRC). Les subventions à la restauration versées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et par la Ville de Québec permettront d'entamer les travaux en octobre. L'ouverture est prévue pour juin 2004. Voilà un concept prometteur qui mérite d'être souligné.



Une charte du patrimoine pour Gatineau



Le restaurant Chez Henri.

Photo : Ville de Gatineau

La connaissance et la reconnaissance du patrimoine nécessitent au quotidien la sensibilisation et l'engagement des membres d'une communauté. Forts d'un tel engagement, des gens de Gatineau se sont mobilisés et se sont donné un nouvel outil de protection et de mise en valeur de leur patrimoine, la Charte du patrimoine gatinois.

Inspirée de la Charte du paysage québécois, la charte gatinoise se veut « un outil de sensibilisation aux enjeux patrimoniaux d'aujourd'hui », mais surtout « un levier pour développer un consensus et des maillages entre des acteurs divers (privés, publics et civils) ».

Le document, qui renvoie à un patrimoine « d'habitat et d'usage », devrait devenir un outil rassembleur pour assurer « la pérennité du patrimoine ». Pour atteindre cet objectif, des

actions sont prévues dans le texte même de la Charte. On espère donc :

- doter la Ville d'une vision novatrice et porteuse de développement durable ;
- développer l'identité, le sentiment d'appartenance et la fierté ;
- revitaliser et rentabiliser des noyaux historiques ;
- optimiser le pouvoir d'attraction et de rétention touristique du milieu ;
- amener divers intervenants à se concentrer et à agir en synergie ;
- stimuler une économie mixte et responsabiliser les citoyens.

La Charte du patrimoine gatinois, que les organismes locaux accueillent très favorablement, a été déposée à la Commission des choix stratégiques de la Ville de Gatineau à l'automne 2002. Principale signataire, la Ville de Gatineau devient « la caution morale pour l'ensemble des interventions » en matière de patrimoine.

En mars 2003, la Charte était présentée devant la Commission des arts, de la culture,



Au fond, la compagnie Albright.

Photo : Ville de Gatineau

Avis et prises de position

du Conseil des monuments et sites du Québec



La gare de Buckingham.

Photo : Ville de Gatineau

des lettres et du patrimoine de Gatineau chargée d'élaborer la nouvelle politique culturelle de la Ville.

Présentement, le projet de la charte chemine auprès des instances municipales. Le CMSQ salue l'engagement et l'optimisme des organismes et des citoyens qui ont participé à l'élaboration de la Charte du patrimoine gatinois. Il suivra de très près le dossier de la politique culturelle de la Ville de Gatineau qui devrait être adoptée cet automne après que les organismes et la population auront été consultés.

Souhaitons que la Ville donnera suite à ce projet qui a mobilisé beaucoup d'énergie et qui pourrait entraîner d'autres initiatives semblables.



Le quartier ancien de Poplar Maple.

Photo : Ville de Gatineau

Comités Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec

MEMBRES OUEST DU QUÉBEC

Jean Belisle, historien de l'art; Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine; Isabelle Brosseau, étudiante; Susan Bronson, architecte; Claire Garon, gestionnaire en environnement; Michel Prévost, archiviste; Caroline Tanguay, consultante en patrimoine.

MEMBRES EST DU QUÉBEC

Daniel Bouchard, avocat; Clermont Bourget, urbaniste; Fabienne Dornic, architecte stagiaire; Martin Dubois, consultant en patrimoine; Clément Gamache, citoyen; Pierre Larochelle, professeur en architecture; Anne Vallières, architecte; Maryse Vaillancourt, historienne de l'architecture.

POUR INFORMATION :

Lucie Ramsay, agente de liaison

Comité APP, région de l'Ouest du Québec: École d'architecture, Faculté d'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-Ville, local 2006, Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7413

Téléc.: (514) 343-2042

cmsq@cmsq.qc.ca

Catherine Lord, agente de liaison

Comité APP, région de l'Est du Québec: 82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6

Tél.: (418) 647-4347 ou 1 800 494-4347

Téléc.: (418) 647-6483

clord@cmsq.qc.ca